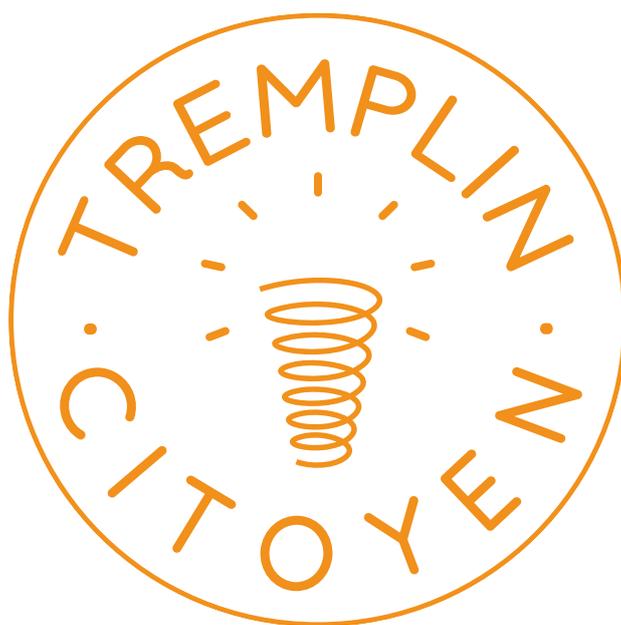




— TERRE D'AVENIRS —



PROLONGATION
Missions effectuées
entre le 14 octobre 2020
et le 16 février 2021



Aide financière exceptionnelle

Dépôt de dossier jusqu'au 1^{er} juillet 2021

400€ ↔ 40h d'engagement citoyen

**Jusqu'à 800 € si vous avez déjà déposé un dossier
dans le cadre du dispositif initial.**

www.tremplin-citoyen.essonne.fr

Jeunes Essonnien engagés et solidaires

À travers cette crise sanitaire sans précédent que nous vivons actuellement, les initiatives et les dispositifs de solidarité que nous avons déjà mis en place se sont renforcés. Pendant cette période, de nombreux jeunes de 16 à 25 ans se sont ainsi mobilisés au service de leurs concitoyens.

Confection de masques, soutien scolaire, participation à des collectes alimentaires et bien d'autres services ont rythmé la vie de ces jeunes Essonnien et Essonnienne, preuve de leur solidarité et de leur engagement. Le Département a souhaité valoriser cette dynamique qui régénère le lien social.

Sur notre territoire, de multiples initiatives émergent mais manquent de moyens. Pour y remédier, le dispositif Tremplin Citoyen accorde une aide financière à tous ceux présentant un projet d'autonomie en lien avec la mobilité, la formation, le logement ou la santé. Face à la prolongation de la crise sanitaire, le Tremplin citoyen "spécial Covid-19" est reconduit pour les missions réalisées entre le 14 octobre 2020 et le 16 février 2021, de 40 heures ou 35 heures.

En portant les initiatives de la jeunesse essonnienne, le Département a ainsi à cœur de leur donner la parole, de valoriser leur engagement et de mettre en avant leurs projets.

Sophie Rigault

Vice-présidente déléguée
à la jeunesse, aux sports
et à la vie associative

François Durovray

Président
du Département
de l'Essonne

